

## Election du vivier des comités de sélection des enseignants-chercheurs

### **I. Rappel des dispositions adoptées par les instances de Lille 1 en 2008**

Le décret n° 2008-333 du 10 avril 2008 prévoit la création d'un comité de sélection pour chaque emploi mis au concours, dont les membres sont proposés au Conseil d'Administration siégeant en formation restreinte aux représentants élus des enseignants-chercheurs, après avis du Conseil Scientifique. La circulaire DGRH A1-2 n° 08-0069 précise que le Président de l'université peut proposer des membres choisis dans un ensemble d'enseignants-chercheurs ou assimilés élus selon des modalités prévues par les instances de l'établissement.

A Lille 1, le Conseil d'Administration du 7 novembre 2008 a adopté les modalités suivantes en ce qui concerne le vivier dans lequel le Président peut choisir les membres :

- les membres de l'établissement (enseignants-chercheurs et assimilés) sont choisis dans un vivier interne par discipline ou groupe de disciplines, définies au sens des sections CNU ;
- la taille de ce vivier est de 20 membres maximum pour chaque corps ;
- ce vivier est élu, par corps et pour une durée de 3 ans, au scrutin plurinominal à un tour ;
- Les candidatures au vivier sont des candidatures individuelles ;
- chaque vivier, dans une discipline ou groupe de disciplines, élit en son sein un animateur qui ne peut être ni directeur de composante, ni directeur de laboratoire.

### **II. Rappel des sections et regroupement de sections définis en 2008**

01 – 09 – 11 – 16 – 71
05
06
19 – 20
23 – 24
25 – 26 – 34
27
28 – 30 – 37
31
32
33
35 – 36
60
61
62
63
40 – 41 – 64 – 65
66 – 69
67 – 68
70
72

**III. Calendrier électoral**

<b>Opérations</b>	<b>Dates</b>
Diffusion de la note d'informations aux composantes et aux laboratoires	Seconde quinzaine de septembre
Dépôt des candidatures individuelles	A partir du lundi 3 octobre 2011
Date limite de recensement des demandes de rattachement à une discipline ou à un groupement de disciplines pour les personnels assimilés	Vendredi 14 octobre 2011
Affichage de la liste électorale provisoire	Mercredi 19 octobre 2011
Réclamations, vérifications et demandes d'inscription sur la liste électorale	jusqu'au 26 octobre 2011
Date limite de dépôt des candidatures individuelles	Mercredi 26 octobre 2011
Date limite de dépôt des demandes de vote par correspondance	Mercredi 26 octobre 2011
Affichage de la liste électorale définitive	Mercredi 26 octobre 2011
Affichage des listes de candidats	Vendredi 28 octobre 2011
Date limite d'envoi du matériel de vote par correspondance	Vendredi 4 novembre 2011
Scrutin	Mardi 15 novembre 2011 de 9 heures à 17 heures
Dépouillement	Mardi 15 novembre 2011
Proclamation des résultats	Mercredi 16 novembre 2011